

## Communiqué de presse

### **Christophe Guilloteau et Georges Ziegler, Présidents des Conseils d'Administration de l'Opac du Rhône et de Loire Habitat, lancent une réflexion pour associer à part égale les deux organismes dans la « SAC des deux fleuves »**

Christophe Guilloteau et Georges Ziegler, présidents des Conseils d'Administration de l'OPAC du Rhône et de Loire Habitat, ont demandé le 17 décembre 2020 à ces deux instances que soit lancée une réflexion sur l'association à part égale des deux organismes.

En effet, la loi ELAN autorise la constitution de sociétés (anonymes) de coordination (SAC) pouvant regrouper des organismes d'habitations à loyer modéré (HLM) sur plusieurs départements.

Pour Christophe Guilloteau et Georges Ziegler, les départements du Rhône et de la Loire connaissent aujourd'hui de profondes mutations en termes d'habitat social. Face à ce défi, il leur semble nécessaire que l'Opac du Rhône et Loire Habitat associent leur expérience et leurs compétences sur un *projet de territoires*, dans une Société Anonyme de Coordination dénommée « SAC des deux fleuves ».

L'Opac du Rhône et Loire Habitat sont en effet tous deux des Offices Publics de l'Habitat (OPH) rattachés à leurs Conseils départementaux. De taille similaire, ils partagent une culture et des valeurs centenaires qui dépassent la seule production de logements locatifs sociaux. Et les territoires qu'ils recouvrent présentent des caractéristiques communes.

Dans le cadre d'une association, les deux OPH mettraient en commun et mobiliseraient leurs ressources autour de thématiques partagées, comme par exemple : le développement des centres-bourgs et des petites villes ; l'habitat des seniors ; les établissements médico-sociaux ; l'accession sociale à la propriété ; l'environnement et la transition énergétique...

Bien entendu, l'Opac du Rhône et Loire Habitat continueraient à assurer, chacun de leur côté, les compétences qui leur sont confiées sur leurs périmètres d'action respectifs en termes de construction, de réhabilitation, d'aménagement et de gestion locative.

---

#### Contacts presse :

Loire Habitat – Carole QUEVILLY – [c.quevilly@loirehabitat.fr](mailto:c.quevilly@loirehabitat.fr) – 06.48.00.34.81 -  
Opac du Rhône – Agnès FERNANDEZ – [AFernandez@opacdurhone.fr](mailto:AFernandez@opacdurhone.fr) – 06.77.36.96.39